



République et canton de Genève

Commune de Cologny

Dans sa séance 17 mai 2018, le Conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

le Conseil municipal a élu

les membres suivants afin de constituer le bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1er juin 2018 au 31 mai 2019 :

Président du Conseil : M. Pascal Hornung

Vice-Président du Conseil : M. Grégoire Gency

Premier Secrétaire du Conseil : M. Kurt Mäder

Deuxième Secrétaire du Conseil : Mme Jasmine von Spee-Bodmer

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.**

Cologny, le 25 mai 2018

Le Président du Conseil municipal :

Richard LEFEBVRE